



Ordre des Avocats Palais de Justice, 20 Rue de Paris - ☎ 04 70 46 01 65
Bâtonnier Monsieur le Bâtonnier Dominique RECOULES

Administrateurs EFACS

Titulaire **M. le Bâtonnier
Patrice TACHON**

04 70 44 22 81 Suppléant

**M. le Bâtonnier Jean-
Louis DESCHAMPS** 04 70 20 55 08



Déontologie

Ouvert à tous

Madame le Bâtonnier Martine ARDAILLON

Avocat au Barreau de Clermont-Ferrand

Règles et usages de la profession – table ronde

Vendredi 14 Novembre 08

Objectif

Règles et usages de la profession : débat

9 h 30 – 12 h 30

Méthode

Table ronde : échanges à partir des expériences et difficultés de chacun dans l'exercice au quotidien de la profession

Demi-journée

Places limitées à 30

Lieu de formation : Ordre des Avocats

90 €



Monsieur Charles GRANDA Expert comptable Commissaire aux comptes	Lire un bilan
Objectif Initiation à l'analyse de l'état financier d'une entreprise	Vendredi 24 Avril 09
Contenu	9 h 30 – 12 h 30
I Généralités <ul style="list-style-type: none">- L'entreprise et ses opérations : les flux- La comptabilité : définition et méthodologie	et
II Les documents comptables <ul style="list-style-type: none">- Pièces de base, documents d'enregistrement	13 h 30 – 16 h 30
III L'analyse financière <ul style="list-style-type: none">- Comprendre le bilan- Comprendre le compte de résultat	Journée complète
IV Mise en situation Présentation des comptes d'une entreprise au moyen d'un diaporama	Places limitées à 30
Méthode Power point et support écrit	
Lieu de formation : Ordre des Avocats	180 €

Procédure civile

Séance d'actualisation des connaissances

Madame Christine HUGON Professeur à l'Université de Montpellier I	Procédure civile : la nouvelle règle du jeu
Monsieur Régis TOURNIER Président de chambre à la Cour d'Appel de Nîmes	Actualité législative et jurisprudentielle
Objectif Assimiler et discuter les nouvelles règles du jeu de la procédure civile	Lundi 11 Mai 09
Contenu	9 h – 12 h
L'exécution provisoire <ul style="list-style-type: none">- Les cas- Les avantages, les inconvénients- La suspension- Le retrait du rôle pour inexécution	et
Les nouvelles tendances en matière de répartition des rôles entre le juge et les parties <ul style="list-style-type: none">- Dans l'apport du droit et du fait- Dans la conduite de la procédure	13 h 30 – 16 h 30
Nouvelle conception de l'autorité de la chose jugée et ses conséquences	
Méthode <ul style="list-style-type: none">- Présentation des règles nouvelles (textes et jurisprudence interne et européenne)- Examen des incidences pratiques- Discussion sur leur pertinence et les adaptations nécessaires de la part des acteurs du monde judiciaire	Journée complète
Lieu de formation : Ordre des Avocats	Places limitées à 30
	180 €



Droit rural

Public : spécialistes

Maître Pascal LE BIHAN Avocat au Barreau de Guéret	Baux ruraux : « ce qu'il faut savoir »
Objectif et Contenu	Vendredi 18 Septembre 09
Rappeler les spécificités du statut du fermage dans les relations entre les bailleurs et les preneurs	9 h 30 – 13 h
<ul style="list-style-type: none">- Champ d'application du statut- Durée du bail et dérogations- Reprise par le bailleur et non renouvellement du bail- Refus du renouvellement émanant du preneur- Résiliation du bail à l'initiative du bailleur ou du preneur- Indemnités de sortie- Modalités du droit de préemption	<i>Demi-journée</i>
Méthode Exposé pratique de l'essentiel à connaître dans ce domaine avec in fine Questions / Réponses	<i>Places limitées à 30</i>
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	105 €

Droit de l'environnement

Public : généralistes

Maître Pascal LE BIHAN Avocat au Barreau de Guéret	Droit de la riveraineté et protection des milieux aquatiques
Objectif Information, mais aussi approfondissement des connaissances	Vendredi 18 Septembre 09
Contenu	14 h 30 – 18 h
<ul style="list-style-type: none">- Régime juridique des eaux (domaine public, domaine privé, plan d'eau et pisciculture)- Préservation des milieux aquatiques et protection du patrimoine piscicole (lutte contre la pollution des eaux, régime des autorisations, débit minimal, circulation des poissons migrateurs, implantations d'ouvrages hydrauliques, exploitations des carrières)- Police de la pêche en eau douce (infractions et pénalités, procédure et jugement, évaluation des préjudices)	<i>Demi-journée</i>
Méthode Exposé théorique et pratique Questions / Réponses - Échanges	<i>Places limitées à 30</i>
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	105 €